CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20249** **VALABLE JUSQU'AU** **20/03/2027**

ÉDITÉ LE 11/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/05/2007

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 410 661 383 00027

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 21 05569

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011256582104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011256582104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SOCIETE DE PLAFONDS ET CLOISONS MODERNES ACOUSTI- QUES S.P.C.M.A.

2 CHEMIN DU MOULIN DE TUSSAC
77410 SAINT-MESMES

Téléphone : 01 60 94 95 96 **Fax :** 01 60 94 95 90

Portable :

Responsabilité légale :
C&N GROUP (929 860 013) / HATCHY CEDRIC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : spcma@orange.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 200 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	12	12/12/2023
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	12	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/03/2026 11:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.